**Pays concerné(s) : Tous pays**

FLASH INFO : OFFRE DE BOURSE

Bourse d'excellence IN.WBI : Formation de haut niveau en Wallonie ou à Bruxelles

**Nom du programme : Excellence IN.WBI : Formation de haut niveau en Wallonie ou à Bruxelles**

**Présentation générale du programme (description, objectifs,…) :**

Dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, ce programme de bourses a été mis sur pied par Wallonie-Bruxelles International (WBI).

En appui aux pôles de compétitivité déterminés par le Plan Marshall 4.0 initié par la Wallonie, il permet l’accueil de chercheurs(/euses) issu(e)s de tous pays désirant effectuer un programme de type postdoctoral au sein d’établissements d’enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Profil des candidat(e)s :**

Chercheurs(/euses) issu(e)s de tous pays et titulaire d’un diplôme de l’enseignement supérieur de docteur délivré par une institution étrangère désirant effectuer un programme de type postdoctoral au sein d’établissements d’enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Durée du programme :** 1 à 3 mois (de octobre 2019 à janvier 2020).

**Domaine(s) éligible(s) :**

Les domaines privilégiés seront ceux des Pôles de compétitivité du Plan Marshall 4.0, à savoir :

* Transport et logistique ;
* Génie mécanique ;
* Sciences du vivant ;
* Agro-industrie ;
* Aéronautique-spatial ;
* Technologies environnementales.

**Introduction des candidatures (délais, formulaires…) :**

Le formulaire est téléchargeable sur notre site [http://www.wbi.be/fr/inwbi#.XKYhv8uP6JA](http://www.wbi.be/fr/inwbi%22%20%5Cl%20%22.XKYhv8uP6JA) et doit être complété au format .doc et envoyé en un seul et unique fichier PDF (maximum 10 Mo) par courrier électronique au gestionnaire du programme au plus tard le 1er mai 2019.

**Procédure générale de sélection :**

WBI opère la sélection des candidatures en collaboration avec l’ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

Le jury est composé de membres :

- du Fonds National de la Recherche Scientifique – F.R.S.-FNRS ;

- de la Direction générale opérationnelle « Economie, emploi et recherche » du Service public wallon (DGO6) ;

- de WBI.

Ceux-ci se basent, entre autres, sur les critères suivants pour établir sa sélection :

* Domaine se rapportant aux pôles de compétitivité du Plan Marshall 4.0 ;
* Lettres de recommandation annexées au formulaire ;
* Mentions académiques ;
* Intérêt du domaine de recherches pour nos universités, centres de recherches ;
* Publications scientifiques ;
* Parcours professionnel.

Ces critères permettent d’établir un classement en trois catégories A-B-C. Seules les candidatures ayant obtenu la cote A par au moins l’un des membres du jury seront sélectionnables. Il est à noter que des sous-catégories (A- et A+) sont créées dans la catégorie A.

En principe, la décision intervient au plus tard au 1er septembre 2019.

**Modalités financières :**

* Montant mensuel : 2.120 euros couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques et les frais de déplacements à l’intérieur du pays ;
* Prise en charge par WBI des frais de voyage internationaux (un aller-retour pour la durée totale du programme) ;
* Prise en charge par WBI d’une assurance de type « soins de santé » pour les boursièr(e)s non issu(e)s de l’Union européenne.

**Personne de contact (gestionnaire du programme) :**

Clarisse BARATTUCCI

c .barattucci@wbi.be

+32 (0) 2 421 8365

Cette fiche vous est communiquée par le service Bourses Internationales de WBI.